Youssef Amrani, ministre délégué aux Affaires étrangères

"Le Maroc plaide pour une vision africaine de la migration"



INTERVIEW. Le Maroc a organisé une rencontre à New York sur les questions de la migration. Youssef Amrani, ministre délégué aux Affaires étrangères, nous explique le pourquoi de l'initiative marocaine.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NOUREDDINE IOUHARI

Maroc Hebdo: Le Royaume du Maroc a organisé une rencontre sur la migration, au siège des Nations Unies, à New York, ce 1er octobre 2013. Dans quel cadre s'inscrit cette manifestation?

Youssef Amrani: Le Royaume du Maroc a organisé cet événement parallèle, ou "side event", à l'occasion du deuxième Dialogue de Haut Niveau sur les Migrations Internationales et le Développement, les 3 et 4 octobre 2013 à la 68^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York.

L'objectif de cette démarche étant de présenter la nouvelle vision nationale en matière de politique migratoire ainsi que la promotion d'une nouvelle architecture afri-

caine autour des thématiques de "Migration et Développement". Cet événement, qui a vu la participation d'éminentes personnalités de nombreux pays et de représentants des pays partenaires et organisations internationales, constitue un prolongement au niveau international de l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

que migratoire nationale, novatrice dans la région, prenant en compte la dignité humaine et caractérisée par son approche multidimension-

pour une vision nouvelle de la politi-

Je rappelle que l'Initiative royale a été consacrée par l'appui unanime de nos différents partenaires et des organisations internationales, comme en témoigne le contenu des entretiens de S.M. le Roi avec certains chefs d'Etat africains et les déclarations de représentants de pays frères, dont ceux du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Gabon ou encore du Burkina Faso.

«Le Souverain

conviction que

la problémati-

que migratoire,

objet de préoc-

cupations légi-

times et parfois

sujet de polémi-

ques, doit être

approchée de

et humaniste,

conformément

au droit interna-

tional et dans

le cadre d'une

coopération

multilatérale

rénovée.»

Extrait du

communiqué

du Cabinet

royal, du 9

septembre

manière globale

a réitéré sa

Ces pays ont exprimé, à cette occasion, leur soutien et leur pleine adhésion à la dynamique que le Maroc entend engager dans le domaine de la gestion des flux migratoires.

La vision du Souverain, par sa portée et son ambition, définit un véritable cap stratégique qui apporte des réponses structurelles à la question de l'immigration; phénomène constituant un défi majeur pour l'ensemble de la région.

Le Maroc peut-il être considéré uniquement comme un pays de transit et d'origine? Dans le cas contraire, quelle est la vision de notre pays dans les relations avec les pays africains sur la gestion migratoire?

Youssef Amrani: De pays de transit, le Maroc est passé à pays de destination, qui a toujours assumé son rôle d'acteur dynamique responsable et crédible, aussi bien en Afrique que dans son environnement euroméditerranéen.

C'est dans ce contexte que le Maroc, qui a abrité, en juillet 2006, la première Conférence euro-africaine sur la migration et le développement, appelle aujourd'hui les pays africains, avec l'appui de leurs partenaires européens, à confirmer leur engagement pour les questions de migration et développement, qui sont inéluctablement liées.

L'engagement régional et international du Maroc se traduit également dans la récente initiative du Souverain, qui conçoit le traitement de la question migratoire par une vision nouvelle de la politique migratoire nationale.

Cette rencontre de New York est une contribution concrète du Royaume du Maroc et s'inscrit dans le cadre du rapport du Secrétaire Général de l'ONU, en prévision du deuxième Dialogue de Haut Niveau sur les Migrations Internationales et le Développement, qui a incité la communauté internationale à définir un ensemble commun d'objectifs et d'indicateurs pour suivre la mise en œuvre de mesures visant à accroître les avantages et à relever les défis de la migration internationale, pour les examiner dans le cadre du programme de développement de l'après-2015.

Quelles sont les prochaines étapes que le Maroc ambitionne de donner au niveau régional et international avec cette rencontre de New York? En quoi consiste l'"Alliance Africaine pour la Migration et le Développement" présentée par le Maroc?

Youssef Amrani: Le Maroc entend promouvoir, à travers cette initiative, l'importance des partenariats et de la coopération pour une gestion optimale des migrations, à tous les niveaux, y compris aux niveaux bilatéral et régional, en

s'appuyant sur les organisations régionales, notamment la CEDEAO et l'UMA. Pour cela, le Royaume du Maroc a plaidé en faveur d'une "Alliance Africaine pour la Migration et le Développement", qui est un engagement basé sur une vision africaine commune de la migration et sur des principes humanistes.

Il s'agira de réfléchir, tous ensemble, à l'émergence d'une nouvelle architecture continentale qui apporte des réponses globales et solidaires à la question migratoire, selon une vision commune et des principes humanistes.

Il ne faut pas oublier que le respect de la dignité et des droits fondamentaux des migrants et des réfugiés au sein des pays africains, mais aussi auprès des partenaires européens et autres, est l'un des points fondamentaux de la vision marocaine travers cette "Alliance".

Plus globalement il faudrait également s'atteler, grâce à cette "Alliance", au renforcement des accords de coopération bilatéraux, régionaux et multilatéraux, d'autant plus que la migration est un catalyseur de développement et un facteur de rapprochement entre les nations.

Cette initiative marocaine met en exerque l'importance du principe de coresponsabilité, en encourageant la mise en œuvre d'initiatives concrètes en matière migratoire, par une concertation structurée et continue entre les acteurs étatiques, le secteur privé et la société civile. Le Maroc aspire à que les initiatives de cette "Alliance" soient soutenues par les partenaires et les organisations internationales spécialisées, en mobilisant l'ensemble des leviers de coopération disponibles

N° 1041 - Du 04 au 10 octobre 2013 | MAROC HEBDO INTERNATIONAL | 11